

EURO – SITE – MANAGER

N° 1 - AVRIL 2010

Table des matières

1.	Gestion des Aires Protégées	2	4.	Enjeux de la biodiversité :	
1.1	Désignation de Zones Spéciales de Conservation	2		Sensibilisation du public	6
1.2	Fixation des objectifs de conservation des sites Natura 2000	2	4.1	Nouvelle campagne de l'UE sur la biodiversité	6
2.	Financements pour les aires, les espèces et les habitats protégés	3	4.2	Green Week	6
2.1	Communication sur le Financement des Sites Natura 2000	3	4.3	Dernier sondage Eurobaromètre sur les attitudes du public envers la biodiversité	6
2.2	Consultation sur le financement LIFE+	4	5.	Lier la nature et le changement climatique	7
3.	Vision, objectifs et surveillance de la biodiversité	5	5.1	Création d'une nouvelle Direction générale européenne sur le changement climatique	7
3.1	Nouvelle vision et objectifs de l'UE pour la biodiversité	5	5.2	Adaptation au changement climatique	7
3.2	Consultation des parties prenantes sur la stratégie post-2010 pour la biodiversité	5	5.3	Les biocarburants et les prairies riches en biodiversité	7
3.3	Listes rouges européennes produites pour les libellules, les papillons et les coléoptères	6	6.	Agriculture et sylviculture	8
			6.1	Consultation de l'UE sur les forêts	8
			6.2	Consultation sur la Politique Agricole Commune	8
				Agenda Bruxelles - Prochaines réunions et événements d'intérêt en 2010	9-11

Bienvenue à la première édition d'Euro-Site-Manager ! Cette série de bulletins donnera aux gestionnaires de sites naturels un aperçu de ce qui se passe à Bruxelles. Notre objectif est de vous rapprocher des institutions bruxelloises et des enjeux qui peuvent concerner votre travail. Nous souhaitons également connaître quels sont les enjeux qui influencent actuellement vos activités, afin de les partager avec vos collègues du réseau et les institutions bruxelloises.

C'est un moment clé pour se tenir au courant des développements en cours : la nouvelle Commission et les nouveaux commissaires sont désormais en place et les dispositions du Traité de Lisbonne sont mises en œuvre à Bruxelles. Comme la prochaine période de programmation (2013-2020) approche, les enjeux majeurs qui toucheront tous les gestionnaires de sites dans la prochaine décennie sont en train d'être discutés et définis – notamment, l'établissement de mécanismes de financement pour la conservation de la nature, le choix d'un objectif post-2010 pour la biodiversité et des moyens prioritaires pour l'atteindre, ainsi que l'évolution de politiques ce qui va modifier leur contexte opérationnel.

Créer et maintenir des réseaux est plus important que jamais, car l'ampleur des défis auxquels la nature de l'Europe doit faire face aujourd'hui n'a jamais été aussi grande. La biodiversité continue de s'appauvrir à un rythme alarmant et les impacts du changement climatique sont une menace importante. De plus, il est probable que les services écologiques, les nouveaux mécanismes de financement et la nécessité croissante d'actions intégrées et intersectorielles seront au cœur des débats sur la législation et les politiques de l'UE, ainsi que pour définir les priorités nationales pour la conservation de la nature.

Pour les membres et les autres organisations avec qui nous communiquons, le réseau Eurosite doit être un important mécanisme de coordination, pour promouvoir, faciliter l'échange d'informations, de points de vue, d'expériences sur les bonnes et mauvaises pratiques de gestion : ceci est essentiel pour soutenir et contribuer à mieux comprendre l'importance des sites, de leurs connexions et de leur biodiversité, ce qu'ils représentent pour les gens, pour leur qualité de vie et pour la nature de l'Europe dans les années à venir. Travaillant aussi efficacement que possible au niveau des sites, les membres d'Eurosite et leur personnel devraient également être encouragés, soutenus et bénéficier d'une expérience européenne afin de percevoir leur travail dans un plus vaste contexte.

Vos commentaires sont importants – merci d'envoyer vos remarques spécifiques sur les questions soulevées dans ce numéro, ainsi que vos impressions générales d'Euro-Site-Manager à info@eurosite.org, afin de nous aider à améliorer ce bulletin. Nous espérons que vous allez apprécier ce premier numéro – bonne lecture !

1. Gestion des Aires Protégées

La Commission européenne a récemment établi un Groupe de travail d'experts sur la gestion de Natura 2000 auquel participent les États membres, ONG et autres parties prenantes. Eurosite fait partie de ce groupe. Le groupe donne actuellement son avis sur deux documents de travail préparés par la Commission européenne. Le premier a trait à la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et le deuxième à la fixation d'objectifs de conservation des sites Natura 2000. La Commission procède à une révision de ces deux documents en vue de la prochaine réunion du groupe de travail, qui devrait avoir lieu le 21 juin.

1.1. Désignation de Zones Spéciales de Conservation

Les États membres ont le devoir, selon la directive Habitats, de désigner des Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) en tant que ZSC en 6 ans, ce qui signifie que la plupart des États membres sont tenus de le faire pour 2010 ou 2011. La directive Habitats ne définit pas une procédure détaillée pour la désignation des ZSC et une clarté juridique est donc nécessaire sur un certain nombre de questions. La Commission a résumé ces questions dans un document de travail, y compris : la base juridique nationale de désignation; les limites et les cartes ; les descriptions des sites et des objectifs de conservation qui leur sont associés. La Commission a l'intention de fournir des conseils supplémentaires suite aux résultats de cette discussion, afin d'assurer une compréhension commune.



Photo : Karin Nuijten, Eurosite

1.2 Fixation des objectifs de conservation des sites Natura 2000

La Commission a préparé un deuxième document de travail sur « la fixation d'objectifs de conservation des sites Natura 2000 ». La Commission a soulevé un certain nombre de questions qui sont actuellement en discussion par le groupe de travail, y compris : les espèces et les habitats pour lesquels des objectifs de conservation sont nécessaires, l'échelle de définition, les normes communes, la nécessité d'une base juridique et les délais.

En Mars 2010, Eurosite a fourni des commentaires sur ces deux documents basés sur les remarques de ses membres. Eurosite est d'avis que l'augmentation et l'amélioration des compétences pratiques sur la gestion des sites est une priorité essentielle et fondamentale, qui va droit au cœur de l'enjeu qui est d'assurer la mise en œuvre efficace de Natura 2000. Il est urgent d'encourager et de soutenir concrètement les initiatives de renforcement de capacités visant à améliorer les techniques et les approches de la gestion de sites. La définition des bonnes pratiques et la fourniture de formations pratiques et d'opportunités d'apprentissage sont vitales afin d'assurer que les objectifs des Directives soient atteints à travers l'Europe.

Bien que le but et le contenu des Directives ne soient naturellement pas négociables, les modalités de leur gestion peuvent cependant l'être. Il a été noté que, étant donné la variabilité dans les régimes de conservation et les approches de planification de la gestion élaborées et employées par les différents États membres, ainsi que les éventuels changements à venir dans la nature en l'Europe, les approches « fourre-tout » ne sont pas possibles. Une flexibilité en ce qui concerne la manière d'appliquer Natura 2000 est nécessaire, ainsi qu'une confirmation de quels processus s'appliqueraient afin de garantir que les Directives demeurent valides et applicables dans des circonstances variées. Toutefois, des conseils pratiques seraient utiles dans la spécification des critères clés pour les processus de participation, et des exemples de bonnes pratiques pourraient aider à illustrer la façon dont les Directives sont appliquées dans différents contextes.

D'autres points spécifiques soulevés dans ces commentaires incluent :

- La nécessité d'éviter la fragmentation et de promouvoir la «cohésion écologique» (par exemple par la création de zones tampons et de liens écologiques entre les sites) sont des domaines clés où les membres considèrent que des conseils spécifiques (exemples de bonnes pratiques sur la façon de prendre en compte et d'intégrer la connectivité dans la gestion) seraient utiles ;
- La période intérimaire entre la proposition d'un SIC et la désignation d'une ZSC est cruciale – l'identification des menaces lors de la phase de proposition en SIC est d'une importance vitale afin d'éviter tout dommage possible au cours de cette période ;
- Des cartes aux limites bien définies sont des éléments essentiels à l'acte de désignation, idéalement accompagnées d'une description écrite, d'arguments écologiques et des raisons pour la désignation du site. Les rendre publiques au moment de la

proposition du site peut également aider le processus de consultation. D'autres informations pertinentes pourraient inclure des déclarations directes concernant le pourcentage de couverture d'un habitat ou d'une espèce au niveau national, pourquoi ceci serait suffisant, ainsi que des déclarations pour chaque site détaillant la part du pourcentage de couverture nationale assurée ;

- Compte tenu de la nature dynamique et d'évolution des sites, y compris les mutations dues aux impacts des changements climatiques et d'autres changements environnementaux, il est de plus en plus important que les plans de gestion précisent les objectifs écologiques qui doivent être atteints afin de maintenir, de réaliser et d'améliorer la valeur de conservation d'un site. L'élaboration de plans de gestion adaptative devrait être encouragée et soutenue afin que les mutations se produisant sur les sites puissent être mesurées et les impacts de certaines activités de gestion prévues soient suivis en priorité ;
- Pour que les plans de gestion soient efficaces, il est nécessaire de collecter les données écologiques afin que les résultats des actions mises en œuvre puissent être évalués correctement, ainsi que mesurés en termes de besoins en ressources – les ressources qui ont été projetées, les ressources qui ont été utilisées et les impacts qui ont été mesurés.

Une copie de la réponse complète d'Eurosite aux deux documents de la Commission européenne est disponible en anglais sur demande à : info@eurosite.org.

2. Financements pour les aires, les espèces et les habitats protégés

2.1 Communication sur le Financement des Sites Natura 2000

La CE travaille sur une nouvelle Communication sur le Financement de Natura 2000, dont le lancement est prévu au premier semestre 2011. Elle mettra à jour la précédente communication sur les coûts et les avantages estimés de Natura 2000, qui a été produite en 2004. Il est également prévu d'évaluer l'efficacité de l'« approche intégrée » actuelle et de fournir une perspective sur le financement futur de Natura 2000. L'expérience à ce jour met en évidence que l'absorption de fonds sous les différents instruments de l'UE n'a pas correspondu aux besoins de financement de Natura 2000 (tels que indiqués par les États membres eux-mêmes) et il est estimé que seulement 20% des besoins totaux de financement pour la gestion des aires protégées en Europe sont actuellement satisfaits.

La nécessité de prendre des mesures pour la gestion et la restauration des sites Natura 2000 est soulignée par la première évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats protégés par la Directive Habitats, publiée en 2009, qui a révélé que seulement 17% des évaluations étaient favorables¹. Pour atteindre l'objectif global d'un état de conservation favorable pour toutes les espèces et les habitats d'intérêt de l'UE, une amélioration importante et mesurable dans l'état de conservation favorable est requise des États membres, soutenue par des mécanismes de financement pertinents de l'UE. De même, le nouvel objectif principal de l'UE d'enrayer la perte de biodiversité et de la restaurer autant que faire se peut, reflète cette nécessité : dans ses Conclusions du printemps 2010 le Conseil a déclaré que « les aires protégées et les réseaux écologiques sont une pierre angulaire des efforts visant à préserver la biodiversité » et, en ce qui concerne Natura 2000, a souligné « la nécessité de ... mettre en place un financement adéquat et des mesures de gestion et de restauration efficaces ».

La période qui suit sera critique pour la mise en marche opérationnelle de Natura 2000 : il est prévu que l'accent se déplace de plus en plus vers la protection, la gestion et la restauration efficace de Natura 2000. Une priorité clé sera la désignation des SIC en tant que Zones Spéciales de Conservation (ZSC) par les États membres, la fixation d'objectifs de conservation et la mise en place de mesures de gestion efficaces afin de les atteindre (ex. des plans de gestion)².



Photo : Scottish Natural Heritage

1. Rapport 2000-2006 disponible sur http://ec.europa.eu/environment/nature/knowledge/rep_habitats/index_en.htm

2. Les États membres ont l'obligation légale de désigner comme ZSC les SIC dans les 6 ans et d'établir les priorités selon l'importance des sites pour le maintien ou la restauration d'habitats et d'espèces dans un état favorable de conservation, ainsi que pour la cohérence de Natura 2000, et tout ceci à la lumière des menaces de dégradation ou de destruction auxquels ces sites sont exposés. Le délai de six ans pour la désignation de ZSC est déjà passé pour certains SIC et deviendra de plus en plus pertinent au cours des prochaines années. Le délai aura passé pour 7,477 SIC à la fin 2010 et pour 15,232 SIC à la fin 2012.

Des questions clés à examiner incluent :

- Est-ce que les instruments et les approches de financement actuels de l'UE et des États membres satisfont aux dispositions de Natura 2000 (Article 8 de la Directive Habitats) ?
- Quelles sont les expériences de l'utilisation des instruments de financement existants – Développement Rural, Politique Régionale et de Cohésion, Fonds pour la Pêche et LIFE+ – pour Natura 2000 ?
- Est-ce que les financements parviennent aux bons bénéficiaires ?
- Y a-t-il des obstacles administratifs ou politiques particuliers à considérer ?
- De quelle manière mieux définir les priorités de cofinancement et démontrer les avantages associés ?

Ceci est clairement un enjeu majeur pour les membres d'Eurosite. Nous sommes actuellement en train de recueillir les commentaires de nos membres sur ces questions : par exemple, un point clé qui a été soulevé est la nécessité de diversifier les mécanismes de financement et de s'assurer qu'ils sont d'accès facile pour les ONG de petite taille et même pour certains organisations gouvernementales, en particulier celles des États membres d'Europe centrale et orientale. Actuellement, la préférence est donnée aux grands projets – les modalités de paiement, les conditions de cofinancement et les obligations administratives sont des freins majeurs pour beaucoup d'organisations. Il a été proposé d'étudier la création d'une version « LIFE-light » et de lui consacrer une partie du budget afin de faciliter la résolution de ce problème. Un autre commentaire a été fait sur l'emploi actuel d'appel d'offres comme moyen d'affectation des fonds : une approche plus interactive et collaborative, où les projets sont d'abord tracés dans les grandes lignes puis développés en dialogue et en coopération avec la Commission, permettrait un investissement plus efficace de temps et de ressources par toutes les organisations.

Une conférence pour les parties prenantes est organisée par la CE à Bruxelles les 15-16 juillet 2010 afin d'examiner davantage ces questions.

2.2. Consultation sur le financement LIFE+

La consultation de la CE sur son programme de financement LIFE+ est en cours, notamment sur ce qui a bien marché dans le passé et ce qui pourrait être amélioré. Une réunion sera organisée à Bruxelles le 31 mai, juste avant « Green Week », afin de recueillir les points de vue des parties prenantes. Eurosite sera présente à cette réunion, où nous représenterons les opinions de nos membres. Si vous avez des remarques particulières que vous souhaitez mentionner, merci des nous les envoyer à info@eurosite.org avant le 15 mai 2010.



Photo : Frédéric Dupuy, Conseil Général de la Gironde

3. Vision, objectifs et surveillance de la biodiversité

3.1 Nouvelle vision et objectifs de l'UE pour la biodiversité

Le Conseil Environnement de l'UE a adopté une nouvelle vision et objectif principal pour la biodiversité le 15 mars dernier :

« CONVIENT d'une vision à long terme selon laquelle, à l'horizon 2050, la biodiversité dans l'Union européenne ainsi que les services écosystémiques qu'elle fournit - son capital naturel - seront protégés, évalués et rétablis de manière appropriée compte tenu de la valeur intrinsèque de la biodiversité et de sa contribution essentielle au bien-être de l'homme et à la prospérité économique et de façon à ce que les changements catastrophiques causés par la perte de la biodiversité soient évités »

« Afin de concrétiser cette vision, CONVIENT en outre d'un objectif principal consistant à enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020, à assurer leur rétablissement autant que faire se peut, tout en renforçant la contribution de l'UE dans la prévention de la perte de biodiversité à l'échelle de la planète ».

Cet objectif principal est la plus robuste des quatre options proposées à l'origine par la Commission européenne. Il est également plus robuste que le précédent objectif 2010 de l'UE pour la biodiversité car sont pris en compte le besoin de restaurer la biodiversité ainsi que d'enrayer sa perte. Le texte entier des Conclusions Environnement de l'UE est disponible sur : http://www.eu2010.es/en/documentos/noticias/noticias/mar15_consejoambiente.html

Prochaines étapes du processus

La Commission européenne produira une nouvelle Communication sur la réalisation de cette nouvel objectif et définira de nouveaux sous-objectifs fin 2010.

Esther de Lange, député néerlandaise du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) est responsable de la rédaction d'un rapport du Parlement européen sur les nouveaux objectifs pour la biodiversité au nom de la commission de l'environnement. Le rapport sera présenté pour adoption par la commission de l'environnement le 2 juin, et le délai dans lequel les députés européens peuvent déposer des amendements sur le rapport est le 5 mai. La Commission de la pêche du Parlement européen a déjà rédigé un avis à la commission de l'environnement qui souligne l'importance de la biodiversité marine et la nécessité urgente de désigner des sites Natura 2000 en mer.

Au niveau international, les préparatifs débutent pour la prochaine Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB COP 10), qui se tiendra au Japon en octobre. Un nouveau plan stratégique et une nouvelle cible internationale pour la biodiversité seront présentés lors de cette conférence. La version préliminaire du nouveau plan stratégique est déjà en consultation et sera discutée à la prochaine réunion de SBSTTA, qui se tiendra à Nairobi en mai. Il est espéré que l'adoption de cet objectif fort pour la biodiversité par l'UE à l'avance de la COP 10 de la CDB encouragera l'adoption d'un objectif tout aussi fort au niveau international.

3.2 Consultation des parties prenantes sur la stratégie post-2010 pour la biodiversité

La Commission est convaincue que la stratégie post-2010 pour la biodiversité ne peut réussir seulement à la condition que toute partie prenante dont les activités sont liées à la biodiversité y adhère. Dans le contexte de « Green Week » la Commission organise ainsi une consultation des parties prenantes afin d'obtenir une vue représentative de leurs positions et leurs opinions. La réunion aura lieu l'après-midi du 3 juin 2010 au Bâtiment Charlemagne de la Commission européenne (170 rue de la Loi, 1049 Bruxelles).

Après une brève introduction par la Commission, les participants seront invités à exprimer leurs points de vue et leurs idées sur la meilleure manière de modeler la stratégie pour assurer son succès dans la réalisation de l'objectif 2020. La réunion sera conduite en anglais. La participation est ouverte aux États membres et toute partie prenante intéressée.

Si vous souhaitez confirmer votre intérêt pour cette réunion, visitez : http://ec.europa.eu/environment/consultations_en.htm - et envoyez un formulaire d'inscription avant le 5 mai par e-mail à : ENV-BIODIVERSITY@ec.europa.eu. En raison de la capacité limitée de la salle, les sièges seront attribués de manière à assurer une participation équitable et représentative des parties prenantes. Les invitations seront limitées à une seule personne par organisation et la priorité sera donnée aux organisations représentant les vues de parties prenantes au niveau européen.

Les parties prenantes auront la possibilité d'exprimer leurs opinions par écrit jusqu'à deux semaines avant la réunion. En outre, une consultation ouverte des parties prenantes sur internet sera organisée pendant huit semaines cet été.

Les participants seront automatiquement inscrites à « Green Week » (voir article 4.2).

3.3 Listes rouges européennes produites pour les libellules, les papillons et les coléoptères

La Commission européenne a récemment publié de nouvelles listes rouges européennes pour les libellules, les papillons et les coléoptères saproxyliques (coléoptères qui dépendent de bois en décomposition), produites par l'UICN. Elles démontrent que près d'un tiers des populations de papillons européens sont en déclin et que 9% sont menacées d'extinction. Elles démontrent également que 11% des coléoptères saproxyliques et 14% des libellules sont menacées d'extinction en Europe. Des évaluations sont en cours pour plusieurs autres groupes taxonomiques et il est prévu que des listes rouges européennes pour les mollusques, les poissons d'eau douce et les plantes vasculaires seront publiées au début de 2011. Pour en savoir plus et pour effectuer une recherche sur des espèces particulières de la Liste rouge, visitez : <http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist/>

4. Enjeux de la biodiversité : Sensibilisation du public

4.1 Nouvelle campagne de l'UE sur la biodiversité

La Commission européenne a lancé une nouvelle campagne sur la biodiversité avec le slogan « Biodiversité. On est tous dans le même bateau ». L'objectif principal de la campagne est de montrer aux citoyens l'impact que la perte de biodiversité a sur la vie quotidienne et de les encourager à agir pour l'enrayer. Vous pouvez visiter le site web de la campagne à :

<http://www.weareallinthis Together.eu>

4.2 Green Week

« Green Week » aura lieu du 1 au 4 juin à Bruxelles sur le thème de la biodiversité. L'évènement est gratuit et ouvert à toute personne qui s'inscrit à l'avance sur le site web. Il donne aux gens l'occasion de visiter les stands d'exposition et d'assister à des séminaires sur les sujets suivants :

- L'état actuel de la biodiversité et de la nature en Europe et dans le monde, et les idées pour les politiques futures de l'UE sur la biodiversité et la nature ;
- Les pressions actuelles sur les écosystèmes ;
- Les avantages fournis par la biodiversité et la nature, et les solutions possibles aux taux actuels de perte de biodiversité, y compris des discussions sur la dimension économique et les services écosystémiques etc.

Eurosite a réussi à obtenir un stand à « Green Week » que nous partagerons avec la Fédération EUROPARC ; il sera utilisé en tant que point focal pour l'échange d'information avec les membres. Nous serons au stand numéro 19 à côté du coin informatique. Si vous souhaitez avoir plus d'information sur la participation d'Eurosite et sur les séminaires d'intérêt particulier pour les gestionnaires de sites, veuillez nous contacter à : cpointers@eurosite.org.

Sinon, pour plus d'information sur « Green Week » et les séminaires du programme, visitez le site web à :

<http://www.greenweek2010.eu/>

4.3 Dernier sondage Eurobaromètre sur les attitudes du public envers la biodiversité

Un nouveau sondage a été mené afin d'évaluer les attitudes du public envers la biodiversité dans l'UE. Ce dernier rapport montre que deux tiers des citoyens de l'UE connaissent le terme « biodiversité », ce qui représente une augmentation depuis le dernier sondage fait en 2007. Les niveaux les plus élevés sont en Allemagne et en Autriche. Cependant, 78% des répondants n'avaient jamais entendu parler du réseau Natura 2000. Pour consulter le rapport complet, visitez : http://ec.europa.eu/public_opinion/index_en.htm

5. Lier la nature et le changement climatique

5.1 Création d'une nouvelle Direction générale européenne sur le changement climatique

Avec l'arrivée de la nouvelle Commission et la nomination des nouveaux commissaires, la DG Environnement a été divisée en deux pour créer une nouvelle DG dédiée au changement climatique appelée DG Action pour le climat. Toute politique concernant la nature, la biodiversité et les écosystèmes restera avec la DG Environnement, ainsi que les questions de déchets, d'eau et de la qualité d'air. La nouvelle DG Action pour le climat portera sur l'atténuation de et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la protection de l'ozone.

Le nouveau Commissaire pour l'environnement est Janez Potočnik de la Slovénie, qui était auparavant le Commissaire européen pour la science et la recherche. Le nouveau Commissaire à l'Action pour le climat est Connie Hedegaard du Danemark, qui était auparavant le ministre danois pour le climat et l'énergie.

La division de la DG Environnement en deux directions générales différentes crée des inquiétudes : il sera encore plus difficile d'assurer la cohérence entre les politiques de biodiversité et de changement climatique de l'UE, et de promouvoir l'intégration de solutions écologiques pour l'atténuation de, et l'adaptation au, changement climatique.

5.2 Adaptation au changement climatique

L'année dernière, la Commission européenne a adopté un livre blanc sur l'adaptation au changement climatique. Le Parlement européen est en train de répondre à ce livre blanc par la rédaction de son propre rapport sur l'adaptation au changement climatique. Le rapporteur est le député européen Vittorio Prodi d'Italie (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates). Un premier rapport préliminaire a été adopté par la Commission de l'environnement et est actuellement passé en séance plénière au Parlement européen pour amendements et adoption finale. Malheureusement, la version actuelle du rapport fait peu référence au rôle important joué par les écosystèmes dans l'atténuation des, et l'adaptation aux, changements climatiques. Néanmoins, elle parle de l'importance de Natura 2000 pour aider les écosystèmes et les espèces à s'adapter au changement climatique et la nécessité d'une gestion active des sites et de financements appropriés.

5.3 Les biocarburants et les prairies riches en biodiversité

Dans la Directive européenne sur les énergies renouvelables et la Directive sur la qualité des carburants, il est spécifié que les matières premières pour les biocarburants et les bioliquides ne peuvent être cultivées dans les prairies riches en biodiversité (exigences de durabilité). La DG Transport et Énergie est donc en train de développer des recommandations sur les critères à employer dans la définition d'une prairie comme étant « riche en biodiversité ». La DG vient de terminer une consultation sur cette question, les résultats duquel seront intégrés dans les recommandations.



Photo : National Trust Photo Library

6. Agriculture et sylviculture

6.1 Consultation de l'UE sur les forêts

La Commission européenne mène actuellement une consultation sur son livre vert concernant « la protection des forêts et l'information sur les forêts dans l'Union européenne : préparer les forêts au changement climatique ». La Commission est intéressée par tout commentaire des parties prenantes pour décider des actions supplémentaires sont nécessaires au niveau européen afin de mieux préparer les forêts au changement climatique. Pour consulter le livre vert ou répondre à la consultation, visitez : http://ec.europa.eu/environment/consultations/forests_en.htm.

En outre, si vous souhaitez contribuer à une réponse commune de la part des membres d'Eurosite, envoyez vos commentaires à : info@eurosite.org.

6.2 Consultation sur la Politique Agricole Commune

La Politique agricole commune de l'UE (PAC) doit être réformée en 2013. En prévision de ce processus, l'UE a déjà lancé une consultation pour recueillir les avis de tous les citoyens et les organisations de l'UE intéressés par la future orientation de la politique agricole européenne. En particulier, l'UE cherche des réponses qui soulignent l'importance de soutenir les systèmes agricoles qui fournissent des biens publics tels que les habitats pour les espèces et les services écologiques. Si vous souhaitez répondre à cette consultation, visitez : http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/debate/index_en.htm

Encore une fois, il serait utile d'envoyer une copie de vos réponses à : info@eurosite.org afin que les vues et les opinions des membres d'Eurosite puissent être enregistrés.

Agenda Bruxelles - Prochaines réunions et événements d'intérêt en 2010

Avril

- 26 - 28 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Mai

- 3 Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de « bois énergie »**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 3 - 4 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 10 - 21 Convention sur la Diversité Biologique SBSTTA**
CDB réunion technique préparatoire à Nairobi
Organisée par la CDB
- 18 Groupe de travail d'experts de la Commission européenne sur les rapports sur la biodiversité**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 22 Journée internationale de la biodiversité**
Organisée par la CDB
- 31 (semaine du 31 mai)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de « Préparation pour le COP10 du CDB »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 31 (+ 1 juin)**
Consultation sur le financement LIFE
Réunion de la Commission européenne (sur invitation seulement) à Bruxelles
Organisée par la DG ENV

Juin

- 1 (+ 31 mai)**
Consultation sur le financement LIFE
Réunion de la Commission européenne (sur invitation seulement) à Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 1 - 4 Green Week**
Évènement, ouvert aux participants inscrits, à Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 2 - 3 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 7 (semaine du 7 juin)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet des « feux de forêt »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development

continue...

Juin

- 17 - 18 Réunion du Conseil européen**
Réunion des chefs d'États à Bruxelles
Organisée par la Présidence de l'UE
- 17 - 18 Atelier sur la biodiversité et l'eau**
Représentation du Rhénanie-du-Nord - Westphalie à l'UE, Bruxelles
Organisée par la représentation du RNW à l'UE et la DG ENV
- 21 Conseil Environnement de l'UE**
Réunion des ministres de l'environnement de l'UE à Bruxelles
Organisée par la Présidence de l'UE
- 21 (tbc) Groupe de gestion pour Natura 2000 de la Commission**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 21 - 23 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 22 Groupe de coordination de la Commission européenne pour la biodiversité**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV

Juillet

- 5 (semaine du 5 juillet)**
EP Sustainable Development intergroup meeting on "Water and Biodiversity"
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Strasbourg
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 13 - 15 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 15 - 16 Consultation des parties prenantes sur le financement de Natura 2000**
Conférence des parties prenantes avec des participants invités, lieu à confirmer
Organisée par la DG ENV

Septembre

- 8 - 9 Conférence: « La biodiversité post 2010 – la biodiversité dans un monde en mutation »**
Conférence de la Présidence Belgique de l'UE, Ghent, Belgique
Organisée par la région flamande
- 13 - 16 Conférence Annuelle Eurosite 2010: « Le grand défi : gérer les sites dans un environnement en mutation »**
Conférence des membres d'Eurosite, Dunblane, Écosse
Organisée par Eurosite et Scottish Natural Heritage
- 23 - 24 Conférence : « sols, changement climatique et biodiversité – où en sommes nous ? »**
Conférence de haut niveau à Bruxelles
Organisée par la DG ENV, la DG Action pour le climat et le Centre commun de recherche
- 27 (semaine du 27 septembre) Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de la « stratégie forestière de l'Union européenne »**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 27 - 29 Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Octobre

- date tbc** **Groupe de gestion pour Natura 2000 de la Commission**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 4 - 5** **Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 18 - 29** **CBD COP10**
Conférence des Parties de la CDB à Nagoya, Japon
Organisée par la CDB
- 27 - 29** **Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Novembre

- date tbc** **Réunion des Directeurs de la Nature de l'UE**
Réunion des Directeurs de la Nature de l'Union européenne. Sur invitation. En Belgique, lieu à confirmer.
Organisée par la Présidence belge
- 6** **(semaine du 6 novembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable sur les « espèces invasives »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 9** **Commission de l'environnement du Parlement européen**
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 18** **Groupe de coordination de la Commission européenne pour la biodiversité**
Réunion du groupe de travail technique de la Commission européenne à la DG ENV, Bruxelles
Organisée par la DG ENV
- 29** **(semaine du 29 novembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable au sujet de « renforcer la cohérence de Natura 2000 »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development
- 29** **(+ 1 décembre)**
Commission de l'environnement du Parlement européen
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen

Decembre

- 1** **(+ 29 novembre)**
Commission de l'environnement du Parlement européen
Réunion de la Commission au Parlement européen, Bruxelles
Organisée par le Parlement européen
- 13** **(semaine du 13 decembre)**
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen sur le développement durable sur « promouvoir l'agriculture durable »
Réunion de l'intergroupe du Parlement européen, ouvert aux participants préinscrits, au Parlement européen, Strasbourg
Organisée par l'UICN et l'European Bureau for Conservation and Development

EURO - SITE - MANAGER

N° 1 - Avril 2010

Copyright

Eurosite

Luijbenstraat 3

5211 BR 's-Hertogenbosch

The Netherlands

info@eurosite.org

www.eurosite.org

